



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques de
Corse et du Département de la Corse-du-Sud**
2 avenue de la Grande Armée
BP 410
20191 AJACCIO
Téléphone : 04 95 23 51 50
Courriel : drfip2a@dgfip.finances.gouv.fr

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL – 11 avril 2024 Bilan de la campagne déclarative 2023

La campagne déclarative 2023 s'est déroulée dans un contexte particulier au regard du déploiement de deux réformes majeures.

La mise en place du dispositif GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers) et du foncier innovant ont généré un flux d'accueil plus important.

Les équipes du SIP ont été fortement mobilisées durant la période de campagne.

I. Le calendrier

Le calendrier 2023 était comparable à celui des années précédentes :

- dates de remise à la Poste des déclarations « papier » entre le 3 avril et le 26 avril 2023 ;
- ouverture du service de déclaration en ligne le jeudi 13 avril 2023 ;
- date limite de dépôt des déclarations « papier » le lundi 22 mai 2023 ;
- date limite de souscription de la déclaration en ligne le jeudi 1^{er} juin 2023 pour le département de la Corse du Sud ;
- première et deuxième extractions les 14 juin 2023 et 7 juillet 2023.

II. Les résultats

Le nombre de foyers fiscaux augmente de 2 518 nouveaux foyers, passant de 98 396 à 100 914 entre 2022 et 2023. Cela représente une augmentation de 2,6 %.

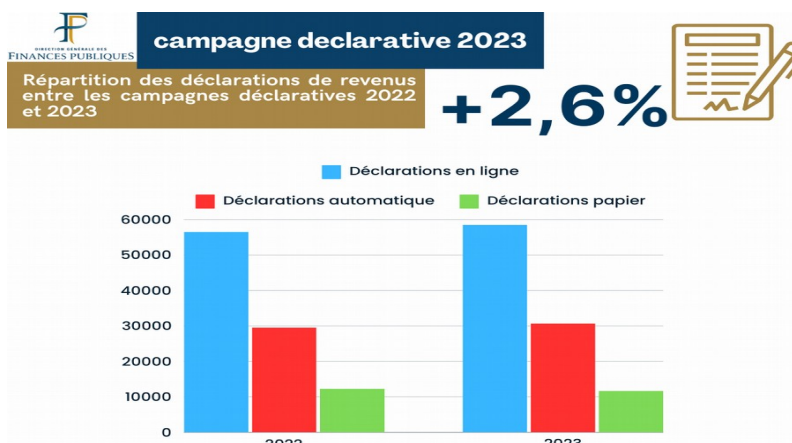
Ces données recouvrent des réalités différentes selon les modalités déclaratives.

Les déclarations automatiques passent de 29 568 à 30 703 entre 2022 et 2023, soit une augmentation de 1 135 déclarations (3,8 %).

Les déclarations en ligne, quant à elles, passent de 56 537 à 58 537 sur la même période, soit une augmentation de 2 000 déclarations (3,5%).

Le nombre de déclarations papier a diminué de 5 % entre 2022 et 2023, passant de 12 291 à 11 674.

Le proportion de déclarations dématérialisées s'élève à 88,4 % en 2023.



III. L'accueil

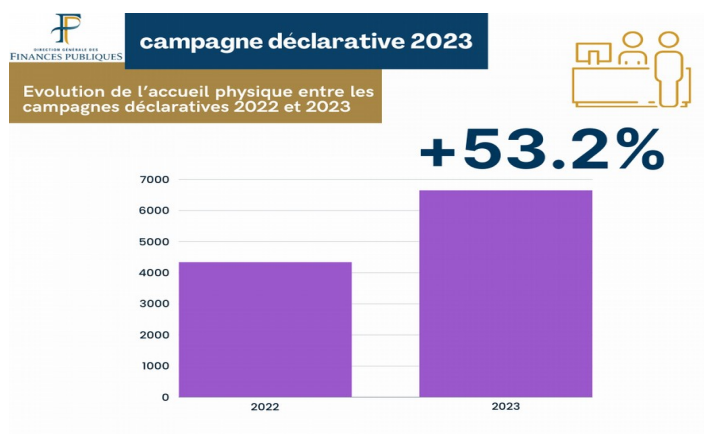
Compte tenu du niveau d'affluence constaté, la direction a mis à disposition des vacataires et un agent de la direction pour venir en renfort de l'accueil du service des impôts des particuliers durant la campagne déclarative 2023.

Par ailleurs, un agent de sécurité a été mobilisé afin de limiter les risques d'incivilité du 24 avril au 15 juin 2023. Suite au signalement d'un incident par un agent du SIP, la direction a pris la décision de prolonger la présence de l'agent de sécurité du 26 juin au 27 juillet 2023.



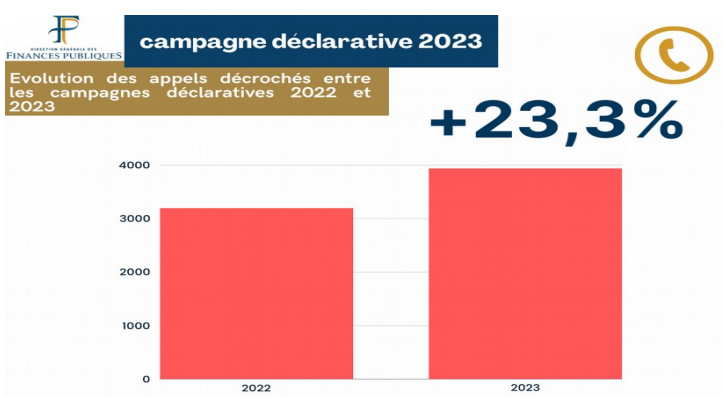
III-1 L'accueil physique

Dans le contexte particulier de l'année 2023, l'accueil physique a connu une très forte croissance.



III-2 l'accueil téléphonique

On constate également une progression marquée de l'accueil téléphonique.



Pour information, la participation des services locaux de la direction au dispositif national d'accueil téléphonique durant la campagne déclarative 2023 s'est déclinée de la façon suivante :

du 17 au 21 avril 2023 : 1 agent

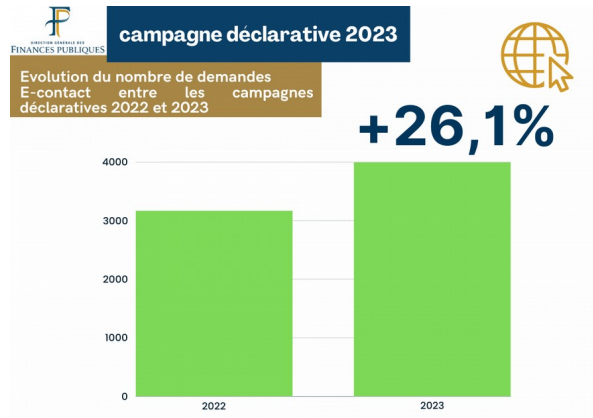
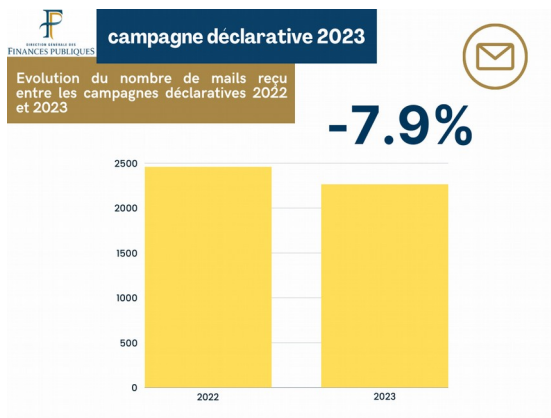
du 24 avril au 5 mai 2023 : 2 agents

du 9 mai au 8 juin : 3 agents

Le premier palier de mobilisation (1 agent) a été maintenu du 9 au 30 juin.

III-3 Contacts électroniques

En ce qui concerne les contacts électroniques, on note un accroissement global avec un glissement au profit d'une plus grande utilisation de la messagerie sécurisée e-contact.



II-4 L'accueil personnalisé sur rendez-vous

La pratique de l'accueil sur RDV a enregistré une progression sensible, tant pour l'accueil physique que téléphonique.

